



Association « Les Amis de la chapelle San Peïre »
240, chemin du Château
06640 Saint-Jeannet
Enregistrée à la sous-préfecture de Grasse n°0061023933
chapelle.sanpeire@free.fr

CONVOCATION à l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE de l'ASSOCIATION

L'assemblée générale ordinaire de l'association des « Amis de la Chapelle San Peïre » aura lieu le **vendredi 7 février 2014 à 18h.30, à la salle du four à pain.**

L'ordre du jour sera le suivant :

- Rapport moral de la Présidente.
- Rapport financier du Trésorier, demande de quitus et fixation du montant de la cotisation.
A ce jour, celle-ci est de 20 euros pour une personne, 30 euros pour un couple.
Elle est déductible en partie de vos revenus imposables, selon la loi fiscale en vigueur.
Les reçus fiscaux 2013 vous seront remis lors de cette assemblée générale.
- Élections des membres du conseil d'administration :
Les candidatures doivent parvenir avant le 31 janvier 2014, par écrit à l'adresse ci-dessus.
Electeurs et candidats devront être à jour de leur cotisation, lors de l'assemblée générale
Deux membres du bureau sont sortants. Il s'agit de Marie-Bernadette Falcoz et Jean Joguet.
Ceux-ci se représentent.
- Projets : Si à ce sujet, vous avez des idées d'utilisation, d'aménagement...de notre chapelle, celles-ci seront les bienvenues et nous en parlerons. De même, si vous possédez des documents, notamment photographiques, concernant la chapelle, merci de les dater approximativement, de nous les apporter dans une enveloppe à votre nom ou de nous les faire parvenir. Nous vous les rendrons après les copies faites.
- Paroles aux élus et à M. Dussourd, architecte.
- Questions diverses.

Si vous ne pouvez assister à l'assemblée générale, vous pouvez vous faire représenter par un adhérent de votre choix et faire parvenir votre cotisation au siège de l'association. Chaque adhérent peut bénéficier de deux pouvoirs.

A l'issue de notre réunion, nous boirons le pot de l'amitié. Nous accepterons volontiers votre aide sous forme de « sucré-salé ». Merci.

.....
Pouvoir

Je soussigné.....

donne pouvoir à
pour me représenter lors de l'assemblée générale ordinaire de l'association des Amis de la Chapelle San Peïre, qui aura lieu le vendredi 7 février 2014.

A Saint-Jeannet, le.....Bon pour pouvoir :